

Association
STOP SUICIDE

RAPPORT
D'ACTIVITES
2001

RAPPORT
D'ACTIVITES
2001

**Association
STOP SUICIDE**

c/o Maison des Associations
rue des Savoises 15
1205 Genève
+41(0)22/320 55 67
stopsuicide@uudial.ch

CCP 17-296132-8

Table des matières

TABLE DES MATIERES	page 5
MOTS DE LA CO-PRESIDENTE	page 6 et 7
MOTS DU CO-PRESIDENT	page 8
MEMBRES DU COMITE	page 9
POINTS FORTS	page 10 et 11
CONFERENCES-DEBATS	page 12
<i>L'ÉCHO INFORMATIF DE STOP SUICIDE</i>	page 13
REVUE DE PRESSE	pages 14 et 15
LES GROUPES DE TRAVAIL	
« La mort à vivre »	page 16
« Pour des appels gratuits »	pages 16 et 17
BUDGET	
Dons et subventions	page 18
Comptes	page 19
Rapport du comptable	page 20
REMERCIEMENTS	page 21
PERSPECTIVES D'AVENIR	page 22 et 23

Mots de la Co-présidente

Si je pouvais dire, afin de satisfaire une envie de résultats concrets, qu'au cours de l'année 2001 nous avons sauvé 17 jeunes personnes qui n'avaient plus envie de vivre, combien ces 17 victoires seraient le signe que notre activité est une performance !

Seulement voilà, l'Association **STOP SUICIDE** n'a pas remporté 17 victoires aussi flagrantes. Si je confie qu'une jeune fille au coin d'une table de sa classe m'a parlé de sa tentative de suicide et des moqueries qu'elle subissait à ce sujet de la part des autres élèves, et qu'après ces 45 minutes de discussion sur le suicide et les possibilités de le prévenir et qu'après notre tête-à-tête, elle avait l'air de se sentir un peu mieux : peut-on considérer cela comme une victoire ? Si je dévoile encore que le touchant témoignage d'une jeune homosexuelle sur la difficulté de faire le pas vers une association homosexuelle n'est peut-être pas tombé dans l'oreille d'un sourd et qu'il engendrera un accès plus facile pour les jeunes homosexuels à la reconnaissance de ce qu'ils sont, s'agit-il là d'une deuxième victoire ? Et si je révèle enfin que plusieurs parents et amis de jeunes suicidés trouvent un certain réconfort en soutenant l'action de l'Association **STOP SUICIDE** et en voyant qu'ils ne sont pas seuls avec le silence, accepterions-nous cela en guise de quelques victoires ?

Si l'élan d'où naquit **STOP SUICIDE** avait l'aspiration de changer les choses rapidement et en profondeur, désormais nous nous sommes rendu compte que chaque pas et chaque petite victoire sont à considérer comme spectaculaires. Parce qu'elle s'élève contre un des tabous les plus épais, parce qu'elle veut mettre des mots sur l'une des plus grandes angoisses des êtres humains, parce qu'elle se heurte à l'ordre établi du « moi, ça ne me concerne pas », l'association ne peut avancer qu'à petits pas.

Ses quelques victoires, l'Association **STOP SUICIDE** les a bien sûr remportées en organisant ou en participant à des actions plus concrètes. Décidée à remplir son objectif principal : briser le tabou qui entoure le suicide, elle s'y est efforcée par tous les moyens qui lui étaient possibles. Sur l'invitation des directions de certains établissements scolaires, plusieurs membres de **STOP SUICIDE** sont intervenus lors de débats et de conférences, ou même dans les classes, afin de présenter ses activités et d'apporter une vision de jeunes sur la prévention du suicide. D'autres genres d'interventions ont aussi été assurées dans des maisons de quartier et dans des groupes de jeunes. S'il est important de combattre un tabou en en discutant, la conférence sur le suicide et l'homosexualité a été un succès ! Indignation ou témoignage touchant, plusieurs choses intéressantes sont sorties durant un moment d'échange enrichissant, prolongeant intelligemment ce qui avait été traité dans le quatrième numéro de *L'écho informatif*. D'autre part, respectant

son désir de combattre le suicide là où il se crée, c'est-à-dire dans la rue, l'Association **STOP SUICIDE** a monté à plusieurs reprises son stand dans la rue, que ce soit pour parler de ses activités ou sensibiliser les gens aux sites Internet qui prônent le suicide. Par rapport à ces sites, une pétition a été déposée au Grand conseil en septembre 2001 et elle est examinée actuellement par la commission des pétitions du Grand conseil.

Vous ne trouverez pas de rapports sur toutes les personnes que nous avons peut-être sauvées, contrairement aux sites Internet qui affichent leurs « victimes », mais des activités qui, elles, ont peut-être résonné dans une tête.

AURELIE JAECKLE

Mots du Co-président

Un mot ne peut jamais être unique. « Le mot » n'existe pas ; nous nous sommes engagés pendant plus d'un an à essayer de faire parler, plus qu'un seul mot, beaucoup de mots : beaucoup de mots qui démontrent que la vie en vaut la peine.

Beaucoup de nos mots ont réussi à passer, ce premier *Rapport d'activités* en est la preuve ! Mais tous ces mots n'ont pu passer que grâce à tous les bénévoles qui ont oeuvré, dans l'ombre, à ce que l'Association **STOP SUICIDE** ne périclite pas dans l'oubli. Merci à eux !

Rendons leur l'hommage qui leur est dû, même s'il ne suffira jamais. L'UNESCO a dédié l'année 2001 au « bénévolat » : une année ne suffira jamais. Une petite année ne suffira pas pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, quotidiennement, défendent leurs idéaux gratuitement, sans honneur médiatique, mais avec pour seule récompense leur fierté et le « *MERCI* » du co-président d'une Association quelconque... Une petite année pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, quotidiennement, s'engagent pour que le monde change ne suffira pas...

Ces bénévoles rappellent au monde entier qu'il ne suffit pas de voir fleurir son compte en banque, mais qu'il faut aussi, avec courage, s'investir pour que ceux qui vont mal puissent aller bien. C'est cela la dignité.

L'Association **STOP SUICIDE** n'a aucun salarié. Basée sur le bénévolat, certaines personnes offrent, chaque semaine, une de leur matinée au fonctionnement de l'Association : la vie est peut-être brève, elle est peut-être fragile, mais il est certain que sa brièveté et sa fragilité laissent encore du temps pour un engagement en faveur de ses idéaux.

Pour terminer ces quelques mots, j'aimerais citer le plus merveilleux des écrivains contemporains, Luis Sepúlveda, dans *Les roses d'Atacama* (éditions Métailié, 2001) : « *S'il est bien vrai que la vie est brève et fragile, il n'est pas moins vrai que la dignité et le courage lui donnent la vitalité qui nous permet de supporter ses pièges et ses malheurs.*

FLORIAN IRMINGER

Membres du Comité directeur

PRESIDENTS :

- **Aurélie Jaecklé**, élue le 4 décembre 2000, Assemblée générale fondatrice
- **Florian Irminger**, élu le 4 décembre 2000, Assemblée générale fondatrice

COMPTABLE :

- **Guillaume João Guilherme**, élu le 4 décembre 2000, Assemblée générale fondatrice

MEMBRES :

- **Sophie Scheller**, élue le 4 décembre 2000, Assemblée générale fondatrice
- **Fabrice Roman**, élu le 4 décembre 2000, Assemblée générale fondatrice
- **Jérôme Clément**, élu le 28 mars 2001, Assemblée générale extraordinaire

Points forts

- **21, 22, 23 février 2001** : Journées consacrées par la Commune de Plan-les-Ouates au thème du « suicide chez les jeunes ».
- **19 au 23 mars 2001** : Semaine santé à l'École de culture générale Jean-Piaget, avec notamment l'intervention de **STOP SUICIDE**, avec des éducateurs à la santé et des assistantes sociales, auprès de toutes les classes de première année (15 classes, durant toute la semaine).
- **28 mars 2001** : Assemblée générale extraordinaire de **STOP SUICIDE**.
- **8 juin 2001** : Présentation officielle de la Délégation à la jeunesse (Ville de Genève, Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement).
- **15, 18, 22 et 25 août 2001** : stands de **STOP SUICIDE** dans la rue, par rapport aux sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes.
- **20 septembre 2001** : dépôt au Grand conseil du Canton de Genève de la pétition concernant les sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes.
- **21 et 22 septembre 2001** : fête d'inauguration des nouveaux locaux de **STOP SUICIDE** (au premier étage de la Maison des Associations, côté rue des Savoises) et de la Maison des Associations.
- **22 septembre 2001** : spectacle interactif, *Qui a peur du bouc ?*, interprété par la troupe *Le Caméléon*, organisé par **STOP SUICIDE** avec Le Relais, l'Antenne drogue famille, l'ATB (pour les personnes atteintes de troubles bipolaires et de dépressions), la Fondation pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques.
- **27 octobre au 9 novembre 2001** : journées consacrées par la Maison de quartier de la Jonction à la problématique : « Parents, enfants, GRANDIR ENSEMBLE ».

- **6 novembre 2001** : Journée de lancement du projet Atout jeune (partenariat national entre Pro Juventute et la Fondation 19 pour la promotion de la santé).
- **23, 24 et 25 novembre 2001** : Congrès International de prévention du suicide, à Genève, organisé par les Hôpitaux universitaires genevois, Unité Etude et prévention du suicide et Unité de crise pour adolescents, partenariat avec Children Action (voir *L'écho informatif de **STOP SUICIDE***, numéro 5, décembre 2001).
- **26 novembre 2001** : audition de **STOP SUICIDE** par la Commission des pétitions du Grand conseil du Canton de Genève.

Conférences-débats

- **21 février 2001** : « Le dialogue, un outil de prévention contre le suicide des jeunes ? », organisé par le Service social de la Commune de Plan-les-Ouates (avec la participation de Maja Perret-Catipovic, Aurélie Jaecklé et Florian Irminger)
- **16 mars 2001** : Table ronde entre des jeunes et **STOP SUICIDE**, dans le cadre de la Paroisse de Morges, sur l'invitation de Sœur Catherine Terrier
- **26 mars 2001** : Débat organisé par le Groupe santé du Collège et Ecole de commerce Emilie Gourd, « Prévenir le suicide Promouvoir la santé », avec le Docteur Paul Bouvier, Madame Maja Perret-Catipovic, deux élèves préparant leur travail de maturité sur ce thème et Aurélie Jaecklé)
- **2 avril 2001** : « Table ronde sur le thème du suicide des jeunes », organisé par le Groupe santé du Collège Sismondi (avec la participation de Madame Maja Perret-Catipovic, M. Pierre-Yves Aubert, M. Paul Bouvier, un représentant de la délégation des Affaires Sociales et de la Santé de la province de Liège, Aurélie Jaecklé et Florian Irminger)
- **6 novembre 2001** : « Le suicide chez les jeunes », organisé par la Maison de quartier de la Jonction (avec la participation de Mme Navarro, Mme Venturini et M. Irminger)
- **12 novembre 2001** : « Le suicide des jeunes lié à l'homosexualité », organisé par l'Association **STOP SUICIDE**, dans le cadre d'une réflexion sur ce thème (voir *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 4, octobre-novembre 2001), à la Maison des Associations (avec la participation de Monsieur Stéphane Riethauser et Mademoiselle Aurélie Jaecklé, animé par Madame Corinne Aublanc, journaliste au quotidien genevois *Le Courrier*)
- **24 novembre 2001** : « L'école et les associations de parents d'élèves », symposium 08, dans le cadre du Congrès international de prévention du suicide, présidé par Marianne Extermann, avec la participation de Marie-Christine Molinari, Marc Boget, Charles Tinguely et Aurélie Jaecklé

L'écho informatif

(aperçu des numéros 1 à 5 de *L'écho informatif de STOP SUICIDE*)

1. *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 1
hiver 2000/2001 (tirage : 500 exemplaires)
 - Dossier : Existe-t-il encore des tabous ?
 - Lettre ouverte à Madame Brunschwig Graf et Monsieur Segond
2. *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 2
juin 2001 (tirage : 500 exemplaires)
 - Dossier 1 : A quand une ligne téléphonique ?
 - Dossier 2 : A quand des cours de prévention du suicide ?
 - Jetez vos masques ! Vous qui prônez la mort... (sites Internet d'incitation au suicide)
3. *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 3
septembre 2001 (tirage : 600 exemplaires)
 - Dossier : Le suicide : quels liens avec la mondialisation ?
 - Le suicide : politiquement (in)correct ? (sites Internet d'incitation au suicide)
4. *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 4
octobre-novembre 2001 (tirage : 750 exemplaires)
 - Dossier : Deux femmes se tiennent la main ?
 - Commentaire : Pétition contre les sites Internet d'incitation au suicide
5. *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 5
décembre 2001-janvier 2002 (tirage : 700 exemplaires)
 - Dossier : N'existe-t-il qu'une seule voie pour prévenir le suicide ?
 - Lettre ouverte à Madame Dreifuss

Dans chaque numéro, on retrouve les « nouvelles aventures du petit prince », une fois illustrée par Tom Tirabosco, ainsi qu'un espace réservé aux « contributions libres » qui sont souvent poignantes. Une rubrique, « les causes en cause », agrmente également les numéros.

Revue de presse

(apparition de l'Association **STOP SUICIDE** dans la presse)

- **19 février 2001**, *Tribune de Genève*, Isabelle Jan-Hess : « *Lever le tabou autour du suicide des jeunes* » ; avant journées de prévention de Plan-les-Ouates
- **23 février 2001**, *Tribune de Genève*, Isabelle Jan-Hess : « *Le suicide des jeunes est-il encore un sujet tabou auprès de la population ?* » ; après Conférence-débat du 21 février 2001, à Plan-les-Ouates
- **23 février 2001**, *Tribune de Genève*, Isabelle Jan-Hess : « *Faut-il parler du suicide aux adolescents ?* » ; après Conférence-débat du 21 février 2001, à Plan-les-Ouates
- **28 février 2001**, *Le Courrier*, Corinne Aublanc : « *L'association Stop Suicide sort un périodique* »
- **9 mars 2001**, *Tribune de Genève*, Christiane Pasteur : « *“Osons parler du suicide”* » ; « tête-à-tête » avec Florian Irminger
- **24 mars 2001**, *Tribune de Genève*, Florian Irminger : « *Le suicide des adolescents exige la solidarité* »
- **30 mars 2001**, *Le Courrier*, Florian Irminger : « *Le suicide des jeunes, un tabou à ne pas banaliser* »
- **8 mai 2001**, *Le Temps*, Isabelle Cerboneschi : « *A un clic de la mort* » ; sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes
- **9 mai 2001**, *Le Temps*, Isabelle Cerboneschi : « *Quand des jeunes luttent contre le suicide des jeunes* » ; lancement de la pétition concernant sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes
- **10 mai 2001**, *Le Courrier*, Fabienne Hutin : « *Des jeunes parlent du suicide aux jeunes* » ; lancement de la pétition concernant les sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes

- **2 septembre 2001**, *Télévision suisse romande*, 19:30 : pétition concernant les sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes
- **21 septembre 2001**, *Le Courrier* : « *Une pétition contre la banalisation du suicide* » ; dépôt de la pétition concernant les sites Internet qui prônent le suicide des adolescents et des jeunes adultes
- **10 novembre 2001**, *Le Courrier* : « *Le suicide lié à l'homosexualité* »
- **18 novembre 2001**, *Télévision suisse romande*, *Mise au point* : présentation de l'Association **STOP SUICIDE**, interview de Florian Irminger
- **20 novembre 2001**, *Tribune de Genève*, Xavier Farinelli : « *Suicide chez les jeunes : les gays sont particulièrement touchés* »
- **23 novembre 2001**, *Le Temps*, Aude Marcovitch : « *Stop suicide, l'association qui veut faire parler de la mort à l'école* » ; présentation de l'Association

Groupes de travail

STOP SUICIDE a créé, dès le début de son existence, deux groupes de travail. L'un, « la mort à vivre », se préoccupe de la prévention du suicide en milieu scolaire. L'autre s'investit pour créer un numéro de téléphone gratuit pour les questions directement liées au suicide : rendre le numéro des Hôpitaux universitaires genevois (022 382 42 42) gratuit, à trois chiffres.

« LA MORT A VIVRE »

Depuis ses débuts, l'Association **STOP SUICIDE** a toujours désiré que les jeunes soient d'avantage mis au courant de ce qui existe pour les aider s'ils se sentent mal et pour prévenir le suicide. Seulement atteindre les adolescents n'est pas forcément chose facile, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder un thème aussi sensible. Une option qui aplanit ces deux difficultés est d'en parler dans les écoles. D'abord parce que l'école est le lieu où les jeunes passent le plus de temps, et ensuite parce que les établissements offrent un cadre officiel qui est très favorable à l'enregistrement de données et qui peut aussi offrir un soutien si l'élève en exprime le besoin.

Intitulé « La mort à vivre », un groupe de travail a été créé et il a trois buts à remplir. Le premier est de s'informer sur toutes les actions qui sont menées en matière de prévention du suicide au sein des établissements scolaires et d'entrer ainsi en contact avec les représentants de la santé qui travaillent dans le milieu scolaire. Le deuxième but est de proposer des projets de prévention écrits essentiellement par des jeunes afin de lancer un débat parmi les organes de prévention du suicide. Enfin le dernier but est d'être un porte-parole fidèle du besoin de formation et d'information sur le suicide qui émane des jeunes de la classe d'âge la plus touchée par ce fléau.

Je pense pouvoir affirmer que, suivant ces trois lignes d'action, beaucoup a déjà été fait. Dans l'ensemble, les actions de prévention qui sont menées dans les écoles sont connues par le groupe de travail et il est même arrivé que des représentants de **STOP SUICIDE** y participent activement, par exemple lors de la semaine santé de l'École de culture générale « Jean Piaget », en février 2001. Un premier projet de prévention a été présenté au mois de mai 2001 aux instances du DIP et un débat enrichissant s'est engagé. Enfin, pour répondre au troisième but qu'il s'est fixé, le groupe de travail en partenariat avec le Service Santé de la Jeunesse a lancé un questionnaire qui permettrait de percevoir quels sont les besoins des jeunes par rapport au suicide.

Parce que la prévention du suicide dans les établissements scolaires touche à l'essence même de l'école et à sa responsabilité par rapport au développement des jeunes, il s'agit d'une question délicate que l'Association **STOP SUICIDE** souhaiterait remettre au cœur d'un débat qu'elle espère pour longtemps possible.

AURELIE JAECKLE, *responsable du Groupe de travail*

« POUR UN NUMERO DE TELPHONE GRATUIT A TROIS CHIFFRES »

Dans les exigences de la MARCHÉ SILENCIEUSE, **STOP SUICIDE** avait affirmé qu'un numéro de téléphone spécialisé sur les problèmes de suicide des adolescents et des jeunes adultes semble important : ce numéro, à Genève, existe déjà (numéro « help », 022 382 42 42), grâce à la collaboration entre la Fondation Children action et les Hôpitaux universitaires de Genève, et est tenu par l'Unité Etude et Prévention du Suicide et l'Unité de Crise pour Adolescents. Dès lors, pourquoi ne pas le rendre gratuit et à trois chiffres, comme par exemples, les numéros tout aussi importants que SOS-Enfants (147) et la Main tendue (143) ?

Ils seraient complémentaires. Complémentaires, parce que, souvent, les adolescents ne trouvent pas de véritable reconnaissance dans ces deux numéros : l'un semble trop s'adresser aux enfants, alors que l'autre trop pour des problèmes sexuels.

Un troisième ne ferait certainement pas de mal.

Depuis la création de l'Association, ce Groupe de travail a été fondé, mais est assez rapidement arrivé à la conclusion que, pour ce genre de numéro, il faut un écho national (ce qui n'est pas le cas du numéro « help »).

Durant le travail qu'a accompli **STOP SUICIDE**, l'apparition d'un tel numéro s'est faite encore plus pressante, d'une part, mais moins importante, d'autre part. En effet, des numéros spécialisés et gratuits existent en France et en Belgique : cela est certainement important, mais il semble que ce qui est beaucoup plus important est la pertinence que peut avoir un tel numéro auprès des jeunes. C'est justement cette pertinence qui semble plus importante à améliorer. Améliorer, en lien avec SOS-Enfants et la Main tendue, leur visage et leur connaissance auprès des jeunes : combien de jeunes connaissent réellement ces numéros de téléphone ou encore le site www.ciao.ch ?

Le Groupe de travail, après toutes ces démarches, estimerait qu'il serait intéressant qu'un travail en lien, peut-être géré par Atout jeune, se fasse sur la possibilité de créer un numéro spécialisé et gratuit dans toute la Suisse, sur la base de ce qui se fait déjà. Parallèlement, il lui semble encore plus important, là aussi, de permettre une réelle diffusion de matériel d'information aux jeunes, peut-être grâce aux lieux scolaires, des organes où ils peuvent s'adresser d'une manière anonyme, en plus de ce qui existe dans les lieux scolaires.

FABRICE ROMAN, *responsable du Groupe de travail*

Dons des communes genevoises

• Aire-la-Ville	Frs	100.-
• Bardonnex	Frs	6'000.-
• Chêne-Bougeries	Frs	1'000.-
• Carouge	Frs	500.-
• Choulex	Frs	500.-
• Cologny	Frs	1'000.-
• Dardagny	Frs	80.-
• Gy	Frs	200.-
• Meyrin	Frs	500.-
• Onex	Frs	500.-
• Thônex	Frs	200.-
• Perly-Certoux	Frs	500.-
• Plan-les-Ouates	Frs	1'000.-
• Pregny-Chambésy	Frs	1'500.-
• Vandoeuvres	Frs	200.-
• Genève – Ville	Frs	1'500.-

Dons de l'Etat de Genève

• Département de l'action sociale et de la santé	Frs	9'500.-
• Fonds jeunesse (Département de l'instruction publique)	Frs	8'000.-
• Dons de la Loterie suisse romande (pour la publication de <i>L'écho informatif de STOP SUICIDE</i>)	Frs	3'000.-

Comptes de l'exercice 2001

PRODUITS

Reste 2000	986.85
Cotisations	2'380.-
Dons	1'136.40
Abonnements journal	630.-
Matériel informatif (vente)	442.40
Subventions	35'380.-
Actif dans caisse de bureau (31/12/1)	1'377.10
Divers	25.50
TOTAL DES PRODUITS	42'358.25 FRs.

CHARGES

Frais de bureau	3'687.50
Collations	164.55
Envois	3'092.90
Téléphone	307.65
Loyer	1'595.20
Journal	4'192.10
Frais de banque	91.95
Matériel informatif (achat)	2'019.23
Inauguration	481.20
Conférence-débat	2'896.65
Déplacements	154.85
Aménagement du local	3'046.15
Divers	2'643.55
TOTAL DES CHARGES	24'373.48 FRs.

BENEFICE DE L'EXERCICE 2001 17'984.77 FRs.

ACTIF COMPTE POSTAL (31/12/01) 17'984.77 FRs.

Comptes et Rapport du comptable (voir page suivante),
approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale du 24 janvier 2002.

Rapport du comptable

Au terme de cette première année, l'association se porte bien au niveau financier. Bien que dans les chiffres noirs, nous devons rester toutefois vigilants au fait que les 86% des entrées sont assurées par les subventions généreuses de l'Etat de Genève, des communes genevoises et d'institutions. Nous dépendons donc de celles-ci et trouver de nouveaux membres augmenterait la part nécessaire des cotisations.

Quant aux produits rendus par les ventes de matériel informatique, ils sont très inférieurs à leurs achats, ce qui est bien le but de l'association : élargir la documentation concernant le suicide et le faire à un prix abordable pour toutes et tous.

Les déplacements de représentants, les frais de téléphone ainsi que les collations prises pendant les réunions et assemblées restent modestes. Autre bonne nouvelle, l'impression du journal est gracieusement offerte dès le journal numéro 3 par *Xerox office supplies s.a.* (Genève), évitant ainsi de lourdes dépenses. Comme celles de la conférence « L'homosexualité liée au suicide » qui demanda un investissement certain en publicité dans plusieurs journaux.

La séparation « divers » des charges regroupe des remboursements, des inscriptions au registre du commerce ou à des congrès. Elle englobe également les frais d'assurance, de stands pour la pétition Internet, l'achat des cartes de vœux, des tirages photographiques de la marche silencieuse et enfin des impôts anticipés.

Pour toutes autres questions, notre classeur, nos graphiques et votre comptable vous restent ouverts...

GUILLAUME JOÃO GUILHERME

Le Rapport de l'Organe de contrôle est disponible auprès du comptable.

Remerciements

Le Comité directeur de **STOP SUICIDE** remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont permis à l'Association d'exister, toutes les personnes qui, quotidiennement, s'engagent pour la prévention du suicide et la direction de la Maison des Associations qui a permis à l'Association d'obtenir un lieu de travail convivial...

STOP SUICIDE souhaite remercier aussi, pour leur soutien financier, sans lequel moins aurait été possible : l'Etat de Genève (le Département de la santé et de l'action sociale et le Département de l'instruction publique), la Ville de Genève (le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement) et la Loterie suisse romande.

Ainsi que, les communes :

- Aire-la-Ville
- Bardonnex
- Carouge
- Chêne-Bougeries
- Choulex
- Cologny
- Dardagny
- Gy
- Meyrin
- Onex
- Thônex
- Perly-Certoux
- Plan-les-Ouates
- Pregny-Chambésy
- Vandoeuvres

STOP SUICIDE remercie spécifiquement la commune de Plan-les-Ouates, et son Service social, pour l'organisation des trois journées de prévention du suicide, les 21, 22 et 23 février 2001.

STOP SUICIDE tient encore à remercier la Maison de quartier des Eaux-Vives qui a soutenu le mouvement dès sa naissance, en ouvrant ses portes à tous nos projets du début et à toutes nos réunions de Comité... Et, nos remerciements vont également à la Maison de quartier de la Jonction qui a organisé une magnifique semaine, du 27 octobre au 9 novembre 2001.

Perspectives d'avenir

C'est par un pléonasme que nous voulons annoncer l'avenir de **STOP SUICIDE**.

Pléonasme, parce que **STOP SUICIDE** est probablement une des seules associations qui tente, aussi bien que possible, d'agir pour sa disparition.

Pléonasme aussi, parce que, malgré tout, vu l'activité de **STOP SUICIDE** durant un an, l'Association ne compte pas remettre aux uniques professionnels l'élaboration de la prévention du suicide.

Avec les professionnels, justement, il serait bon, pour **STOP SUICIDE** et eux-mêmes, mais surtout pour les jeunes qui ont besoins de leur aide, de savoir mieux se regrouper, de savoir mieux collaborer, de savoir mieux s'écouter et mieux partager des informations et des avis. Certes, une collaboration a pu se faire entre le Service santé de la jeunesse du Canton de Genève et **STOP SUICIDE**, mais malheureusement nous restons bien trop souvent à l'écart de projets dont nos membres nous informent, ou encore la presse. Une des perspectives sera donc certainement de réussir encore mieux à être une plate-forme. Cette plate-forme a pu se faire au sein de la Maison des Associations, avec des Associations comme le Relais, l'Antenne drogue famille, l'A.T.B. (Associations pour les personnes atteintes de troubles bipolaires et de dépressions) ou encore la F.H.P. (Fondation pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques) et il serait dommage de ne pas réussir à le faire avec les instances de la santé et les Maisons de jeunes et de quartier ou avec les Autorités scolaires.

Le lieu scolaire est également un des éléments clé, selon **STOP SUICIDE**, de la prévention du suicide.

Mais, pour **STOP SUICIDE**, le plus important reste un travail de rue. Ce travail de rue, qui a vu la création de l'Association grâce à la première marche silencieuse, sera certainement répété cette année : l'année 2002 sera donc l'année de la deuxième marche silencieuse.

Silencieuse, la marche le sera, mais pas l'année.

STOP SUICIDE continuera à s'engager pour démontrer que laisser les jeunes et les parents plongés dans le silence n'est, pour le moins, pas agréable...

Nos masques, nous les mettrons et nous les porterons durant toute la marche silencieuse, parce que ces visages sans expressions, les jeunes doivent apprendre à les perdre : écouter, c'est aussi l'affaire des jeunes !

Les jeunes, nous voulons aussi les toucher davantage. Nous voulons leur apprendre qu'ils jouent un rôle fondamental dans l'aide première qu'ils peuvent

apporter à leurs pairs et dans l'accompagnement de ceux-ci vers des spécialistes ; les jeunes doivent être avertis et doivent savoir que, pour leur entourage, ils sont souvent le meilleur d'action moyen qui existe.

Enfin, il nous semble important de dire encore ici, que l'Association **STOP SUICIDE** veut également engager plus de force dans le travail en commun avec les Maisons de jeunes et avec les Maisons de quartier de la Ville de Genève qui sont, selon nous, et avec toutes les expériences que nous avons faites l'année durant, des lieux absolument indispensables pour l'entourage des jeunes.

L'année 2002 s'annonce donc encore plus faste que l'année 2001 et, surtout, elle s'annonce plus proche des jeunes et des spécialistes, afin de tenter de combler le fossé qui sépare encore les jeunes et les Organes de prévention qui souvent nous disent qu'ils ne savent pas comment s'adresser aux jeunes : une marche silencieuse, une meilleure collaboration avec les éléments existants et un développement des membres de **STOP SUICIDE** sont des buts qui pourront être atteints, s'ils sont partagés par toutes et tous et que les pouvoirs publics, comme pour l'année 2001, soutiennent notre action qui s'étend de plus en plus dans d'autres cantons romands...

LE COMITE 2001

numéro de téléphone de prévention du suicide des adolescents et jeunes adultes,
indépendant de l'Association **STOP SUICIDE**

Association **STOP SUICIDE**



**Ne perdez pas le numéro
qui peut sauver ceux qui ont perdu
le goût de vivre.**

Aujourd'hui, en Suisse, le suicide tue plus que la drogue et presque autant que les accidents de la route chez les 16-22 ans. Pourtant, le suicide n'est pas une fatalité. Il est possible de le combattre. Notre priorité : la prévention. Vous êtes confrontés au suicide d'un jeune. Vous avez des questions, des doutes, besoin d'aide, appelez notre numéro : 022/382 42 42. Cette ligne, fonctionnant 24 heures sur 24, a été mise en place par les Hôpitaux Universitaires de Genève avec le concours de la Fondation Children Action.



CHILDREN ACTION - 10, rue de la Torrefaction - 1207 GENEVE - TEL. 022/756 01 00 - CCF 12-4000-0

c/o Maison des associations
rue des Savoises 15
1205 Genève
tél. & fax. : +41(0)22 320 55 67
e-mail : stopsuicide@uudial.ch

Genève, 25 janvier 2002
© **STOP SUICIDE**
Imprimerie Fornara SA, Genève